

Modèle de plan de prévention

Collectivité ou établissement public utilisateur	Entreprise extérieure
<u>Raison sociale</u> :	<u>Raison sociale</u> :
<u>Adresse</u> :	<u>Adresse</u> :
<u>Téléphone</u> : <u>Télécopie</u> :	<u>Téléphone</u> : <u>Télécopie</u> :
<u>Mail</u> :	<u>Mail</u> :
<u>Nom du correspondant technique</u> :	<u>Nom du responsable sur le site</u> :
<u>Nom du référent en hygiène et sécurité sur le site</u> :	<u>Qualification</u> :

Travaux effectués par l'entreprise extérieure	
<u>Nature des travaux et modes opératoires envisagés</u> :	<u>Effectif prévisible</u> :
<u>Début prévisible des travaux</u> :	<u>Total d'heures de travail</u> :
<u>Fin prévisible des travaux</u> :	<u>Plages horaires de travail</u> :
<u>Lieu d'intervention</u> :	<u>Existence de travaux dangereux</u> : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Sous-traitants de l'entreprise extérieure	
<u>Nom de l'entreprise</u> :	<u>Date d'arrivée</u> :
<u>Opérations sous traitées</u> :	<u>Effectif prévu sur le site</u> :
	<u>Durée d'intervention prévue</u> :

Inspection commune avant le début des travaux (Art. R 4512-2 du code du travail)		
Effectuée le	Représentant de la collectivité ou de l'établissement public utilisateur	Représentant de l'entreprise extérieure
	Date : Signature	Date : Signature

Locaux mis à disposition par la collectivité ou l'établissement public utilisateur	Documents remis et commentés donnés par la collectivité ou l'établissement public utilisateur
<input type="checkbox"/> Sanitaires <input type="checkbox"/> Vestiaires <input type="checkbox"/> Local de restauration <input type="checkbox"/> Lieu de stationnement <input type="checkbox"/> Lieu de stockage des produits Autres :	<input type="checkbox"/> Livret d'accueil <input type="checkbox"/> Règlement intérieur <input type="checkbox"/> Plan du site <input type="checkbox"/> Limites du secteur d'intervention <input type="checkbox"/> Procédure d'évacuation en cas d'incendie <input type="checkbox"/> Organisation des secours <input type="checkbox"/> Zone réservée à l'entreprise extérieure / stockage Autres :

Consignes générales de chantier	Obligations préalables au démarrage des travaux	Type d'habilitation, de permis, d'autorisation, etc.
<input type="checkbox"/> Port du casque <input type="checkbox"/> Port des chaussures de sécurité <input type="checkbox"/> Port des vêtements de travail <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Permis de feu <input type="checkbox"/> Coupure réseau <input type="checkbox"/> Consignation électrique <input type="checkbox"/> Prêt de matériel : <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Habilitation électrique <input type="checkbox"/> Autorisation de conduite <input type="checkbox"/> Formation montage, démontage des échafaudages <input checked="" type="checkbox"/> Permis de conduire <input type="checkbox"/> Autres : <i>L'entreprise s'engage à fournir les documents à la collectivité ou l'établissement public utilisateur</i>

Liste des postes de travail relevant d'une surveillance médicale particulière			
Poste de travail	Nombre de personnes	Mesures de prévention collectives	Mesures de prévention individuelles

Les risques d'interférence cités ci-dessous constituent une aide à l'établissement du plan de prévention. Ils ne sont pas exhaustifs. La collectivité ou l'établissement public utilisateur et l'entreprise extérieure doivent conjointement réaliser une évaluation des risques précise pour identifier les risques et les mesures de prévention à mettre en place.

RISQUES D'INTERFERENCE LORS DES DIFFERENTES PHASES DE L'OPERATION	MESURES DE PREVENTION	EU ¹	EE ²
<input type="checkbox"/> 1 – Travaux dans un regard, dans une fosse, creusement d'une tranchée,..... <i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> Baliser la zone par barrières fixes, visibles de jour comme de nuit. <input type="checkbox"/> S'assurer que l'atmosphère n'est ni toxique, ni explosive. <input type="checkbox"/> Ventiler si nécessaire. <input type="checkbox"/> Visualiser sur le plan et repérer sur site les réseaux divers (câbles électriques, canalisations). <input type="checkbox"/> Assurer la stabilité de la tranchée (blindages, étais, etc.). <input type="checkbox"/> Porter les EPI <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 2 – Travaux nécessitant l'utilisation de matériels qui empiètent sur la circulation au sol : échafaudages, échelles, <i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> Baliser la zone par barrières fixes, visibles de jour comme de nuit. <input type="checkbox"/> Interdire la circulation de l'EU dans les allées et zones utilisées par les EE. <input type="checkbox"/> Vérifier la conformité des équipements de travail <input type="checkbox"/> Placer des filets de protections lorsque ceux-ci surplombent une voie de circulation <input type="checkbox"/> Utiliser un barriérage pour la protection des zones concernées. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 3 – Travaux rendant le sol glissant (nettoyage, arrosage, etc.). <i>Préciser la nature des travaux :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> Dévier le passage des piétons, pour cela procéder à un balisage fléché. <input type="checkbox"/> Signaler le danger du sol glissant. <input type="checkbox"/> Prévoir les interventions en dehors de la présence du personnel. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4 – Travaux au-dessus d'une zone de travail de l'EU ou du public. <i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> Installation d'un tunnel bâché pour la protection des piétons. <input type="checkbox"/> Eviter que le personnel de l'EU soit dans la zone de travail au même moment que l'EE. <input type="checkbox"/> Prévoir les interventions en dehors de la présence du personnel et du public, pour les travaux intérieurs. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

¹ Entreprise utilisatrice : collectivité ou établissement public utilisateur

² Entreprise extérieure

RISQUES D'INTERFERENCE LORS DES DIFFERENTES PHASES DE L'OPERATION	MESURES DE PREVENTION	EU	EE
<p><input type="checkbox"/> 5 – Travaux à proximité de réseaux électriques (lignes aériennes, trolleys, trams...).</p> <p><i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>	<p><input type="checkbox"/> Dans la mesure du possible mettre les installations hors tension (fournir attestation de mise hors tension)</p> <p><input type="checkbox"/> Pour les lignes aériennes, respecter les distances réglementaires d'approche (< à 50 000 volts, distances de 3m et > à 50 000 volts, distances de 5m)</p> <p><input type="checkbox"/> Pour les canalisations électriques enterrées, baliser le parcours de façon visible (pancartes, banderoles, fanion, peinture) – Surveillance des travaux par une personne compétente pour alerter les travailleurs dès que les outils approchent à moins de 1,5m des canalisations → fournir plan des réseaux enterrés</p> <p><input type="checkbox"/> Protéger par gaines isolantes.</p> <p><input type="checkbox"/>.....</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p><input type="checkbox"/> 6 – Travaux nécessitant le soudage, le meulage, le découpage à l'arc ou oxyacétylénique.</p> <p><i>Préciser la nature des travaux et des matériels utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>	<p><input type="checkbox"/> Etablir un permis de feu et se conformer aux prescriptions indiquées sur celui-ci</p> <p><input type="checkbox"/> Se munir d'extincteurs.</p> <p><input type="checkbox"/> Signaler la zone de travail</p> <p><input type="checkbox"/> Interdire à proximité des zones à risque le stockage de produits inflammables</p> <p><input type="checkbox"/> Rappeler l'interdiction de fumer</p> <p><input type="checkbox"/> Porter les EPI adaptés : lunettes, masques, etc.</p> <p><input type="checkbox"/> Utiliser un écran de protection pour la soudure à l'arc</p> <p><input type="checkbox"/>.....</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p><input type="checkbox"/> 7 – Travaux nécessitant des branchements électriques ou une intervention sur des installations électriques (HT, BT).</p> <p><i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>	<p><input type="checkbox"/> Prévoir une coordination particulière sur ce point entre EU et EE.</p> <p><input type="checkbox"/> Vérifier la compatibilité entre les puissances demandées et les puissances disponibles et la compatibilité des raccordements.</p> <p><input type="checkbox"/> Prévoir l'utilisation de disjoncteurs différentiels correctement calibrés.</p> <p><input type="checkbox"/> Consigner l'installation</p> <p><input type="checkbox"/> Intervention uniquement par des personnes habilitées pour les opérations concernées (fournir copie des habilitations) – travail isolé interdit sur les HT</p> <p><input type="checkbox"/> Port des EPI adaptés : gants isolants, etc.</p> <p><input type="checkbox"/>.....</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>

RISQUES D'INTERFERENCE LORS DES DIFFERENTES PHASES DE L'OPERATION	MESURES DE PREVENTION	EU	EE
<input type="checkbox"/> 8 – Travaux à l'intérieur de souterrains ou de volumes creux ayant contenu des gaz ou des liquides inflammables. <i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> S'assurer de la stabilité de la galerie <input type="checkbox"/> S'assurer que l'atmosphère n'est pas viciée (gaz) <input type="checkbox"/> Etablir pour chaque travail un mode opératoire et une autorisation à pénétrer. <input type="checkbox"/> Dégazer le récipient. Fournir un certificat de dégazage. <input type="checkbox"/> Ne jamais laisser un opérateur seul. <input type="checkbox"/> Equiper l'opérateur d'une corde de rappel. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 9 – Travaux nécessitant de circuler sur toiture en matériaux fragiles et faux plafonds. <i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> Accéder à la toiture par des moyens adaptés (échelles à crinoline, échafaudage, etc.) <input type="checkbox"/> Recenser les matériaux fragiles <input type="checkbox"/> Dresser un plan de circulation sur le toit <input type="checkbox"/> Baliser et interdire la circulation dans les zones fragiles. <input type="checkbox"/> Utiliser des dispositifs évitant de marcher directement sur les plaques translucides, les laques en fibrociment, les verrières et faux plafonds. <input type="checkbox"/> Mettre en œuvre des protections en privilégiant les mesures collectives (garde-corps, filet, ligne de vie, etc.) aux mesures individuelles <input type="checkbox"/> Porter les EPI (harnais de sécurité et système d'arrêt anti-chute) <input type="checkbox"/> Veiller à la vérification périodique des matériels (harnais, nacelle, etc.). La fournir <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 10 – Travaux en hauteur. <i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> Etudier la possibilité de travailler depuis le sol pour les faibles hauteurs <input type="checkbox"/> Baliser la zone d'intervention <input type="checkbox"/> Interdire les travailleurs isolés <input type="checkbox"/> Vérifier l'aptitude médicale des travailleurs <input type="checkbox"/> Choisir et mettre en œuvre des équipements de travail adaptés et aux normes (escabeau, plate-forme individuelle munie d'un garde-corps, échafaudage, nacelle) <input type="checkbox"/> Privilégier les protections collectives <input type="checkbox"/> Porter les EPI (harnais, longe équipée de système antichute, point d'ancrage stable) <input type="checkbox"/> Veiller à la vérification périodique des matériels (harnais, nacelle, etc.). La fournir <input type="checkbox"/> Pour l'utilisation de la nacelle, s'assurer que le personnel ait une autorisation de conduite (les fournir) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

RISQUES D'INTERFERENCE LORS DES DIFFERENTES PHASES DE L'OPERATION	MESURES DE PREVENTION	EU	EE
<input type="checkbox"/> 11 – Travaux nécessitant des interventions à proximité des ensembles mécanisés ou automatisés. <i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> Consigner l'installation <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 12 – Travaux nécessitant de la manutention mécanisée. <i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> Baliser les zones d'intervention <input type="checkbox"/> Veiller aux opérations de manutention (levage, élingage) lorsque celles-ci s'effectuent à proximité de lignes électriques aériennes) <input type="checkbox"/> Respecter les périmètres de sécurité autour de l'engin <input type="checkbox"/> S'assurer que les personnels ont l'autorisation de conduite adaptée (les fournir à l'EU) <input type="checkbox"/> Porter des EPI adaptés <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 13 – Travaux nécessitant de l'utilisation de machines-outils et d'outillages portatifs (perceuses, meuleuses, etc.). <i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> Veiller au bon état et au maintien en état de conformité des équipements de travail <input type="checkbox"/> Respecter les consignes d'utilisation et les consignes constructeur <input type="checkbox"/> S'assurer que les personnels sont formés à l'utilisation de ces outils <input type="checkbox"/> Porter des EPI adaptés : lunettes, gants, etc. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 14 – Travaux générant des nuisances sonores. <i>Préciser la nature des travaux et des équipements utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> Porter des EPI adaptés : casque anti-bruit, bouchons d'oreilles <input type="checkbox"/> Communiquer auprès des autres travailleurs à proximité pour qu'ils se protègent également <input type="checkbox"/> Réaliser les travaux les plus bruyants en l'absence du personnel de l'EU <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

RISQUES D'INTERFERENCE LORS DES DIFFERENTES PHASES DE L'OPERATION	MESURES DE PREVENTION	EU	EE
<input type="checkbox"/> 15 – Travaux nécessitant de l'utilisation de produits chimiques. <i>Préciser la nature des travaux et des produits chimiques utilisés :</i> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	<input type="checkbox"/> Suivre les instructions des fiches de données de sécurité et les joindre au plan de prévention <input type="checkbox"/> Lire les étiquetages des produits <input type="checkbox"/> Etiqueter les contenants en cas de transvasement <input type="checkbox"/> Rappeler l'interdiction de fumer <input type="checkbox"/> Stocker les produits dans un local adapté et aéré <input type="checkbox"/> Etudier les possibilités d'aération et de ventilation <input type="checkbox"/> Porter des EPI adaptés : lunettes, gants, masques, combinaisons, etc. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 16 – Ambiance physique de travail (chaleur, froid, poussières, éclairage) . <i>Préciser la nature des travaux :</i>	<input type="checkbox"/> Porter des EPI adaptés : masque anti-poussières, vêtements adaptés, etc. <input type="checkbox"/> Limiter les durées d'exposition <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 17 – Travaux exposant à l'amiante. <i>Préciser la nature des travaux :</i>	<input type="checkbox"/> Fournir le Dossier Technique Amiante à l'EE (le mettre en PJ du plan de prévention) <input type="checkbox"/> Fournir le diagnostic f amiante de repérage exhaustif à l'EE (le mettre en PJ du plan de prévention) <input type="checkbox"/> Baliser la zone d'intervention et en interdire l'accès <input type="checkbox"/> Etablir un mode opératoire visant à limiter la dispersion des fibres : isolation de la zone de travail, outils de travail à vitesse lente, humidification du matériau, captation des poussières, etc. <input type="checkbox"/> Mettre en œuvre des moyens de protections collectives et/ou individuelles conformes à la réglementation <input type="checkbox"/> Evacuer les déchets selon la réglementation en vigueur (filère de traitement spécifique) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 	<input type="checkbox"/>

	<input type="checkbox"/> Attribuer des outillages de façon individuelle. A défaut désinfecter le matériel entre deux utilisateurs <input type="checkbox"/> Tous les consommables utilisés et souillés doivent être mis dans un sac fermé (préciser qui les élimine – collectivité ou entreprise) <input type="checkbox"/> Désinfecter la zone de travaux à la fin de l'intervention	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 20- Autres risques identifiés : (risque de noyade, ...)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Dispositions générales

L'entreprise extérieure reconnaît avoir reçu les consignes de sécurité du site et en avoir pris connaissance.

Le chef de l'entreprise extérieure ou son représentant désigné s'engage :

- à exécuter les mesures décidées qui le concernent dans ce plan de prévention,
- à informer son personnel intervenant sur le site, des consignes générales à respecter par les entreprises extérieures et des mesures prises dans le plan de prévention,
- à informer la collectivité ou l'établissement public utilisateur de l'intervention éventuelle de nouveaux sous-traitants ou en cas de modification significative des informations à porter sur ce plan de prévention.

Toute information modifiant ce plan de prévention sera annexée ou donnera lieu à la rédaction d'un nouveau plan de prévention.

Représentant de la collectivité ou de l'établissement public utilisateur

Maire/Président ou son représentant

Nom :

Fonction :

Date :

Signature :

Représentant de l'entreprise extérieure

Nom :

Fonction :

Date :

Signature :

Correspondant technique

Nom

Fonction

Date

Signature



Le CDG45 autorise la réutilisation de ses informations et documents dans les libertés et les conditions prévues par la licence ouverte sous réserve d'apposer la mention :

Source CDG45, titre et lien du document ou de l'information et date de sa dernière mise à jour



Date de mise à jour : Novembre 2020

LISTE DES TRAVAUX DANGEREUX

Pour lesquels il doit être établi un plan de prévention – Arrêté du 19 mars 1993

Un plan de prévention est établi par écrit dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article R. 4512-7 du code du travail pour les travaux dangereux ci-après énumérés :

1. Travaux exposant à des rayonnements ionisants.
2. Travaux exposant à des substances et préparations explosives, comburantes, extrêmement inflammables, facilement inflammables, très toxiques, toxiques, nocives, cancérogènes, mutagènes, toxiques vis-à-vis de la reproduction, au sens des articles R. 4411-2 à R4411-6 du code du travail.
3. Travaux exposant à des agents biologiques pathogènes.
4. Travaux effectués sur une installation classée faisant l'objet d'un plan d'opération interne en application de l'article 17 du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié.
5. Travaux de maintenance sur les équipements de travail, autres que les appareils et accessoires de levage, qui doivent faire l'objet des vérifications périodiques prévues aux articles R4323-23 à R4324-27, R4535-7 et R4721-11 du code du travail, ainsi que les équipements suivants :
 - véhicules à benne basculante ou cabine basculante ;
 - machines à cylindre ;
 - machines présentant les risques définis aux articles R4324-18 à R4324-20 du code du travail.
6. Travaux de transformation au sens de la norme NF P 82-212 sur les ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques, trottoirs roulants et installations de parcage automatique de voitures.
7. Travaux de maintenance sur installations à très haute ou très basse température.
8. Travaux comportant le recours à des ponts roulants ou des grues ou transtockeurs.
9. Travaux comportant le recours aux treuils et appareils assimilés mus à la main, installés temporairement au-dessus d'une zone de travail ou de circulation.
10. Travaux exposant au contact avec des pièces nues sous tension supérieure à la T. B. T.
11. Travaux nécessitant l'utilisation d'équipements de travail auxquels est applicable l'article R. 4323-17 du code du travail.
12. Travaux du bâtiment et des travaux publics exposant les travailleurs à des risques de chute de hauteur de plus de 3 mètres, au sens de l'article 5 du décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.
13. Travaux exposant à un niveau d'exposition sonore quotidienne supérieure à 90 dB (A) ou à un niveau de pression acoustique de crête supérieure à 140 dB.
14. Travaux exposant à des risques de noyade.
15. Travaux exposant à un risque d'ensevelissement.
16. Travaux de montage, démontage d'éléments préfabriqués lourds, visés à l'article R. 4534-103 du code du travail.
17. Travaux de démolition.
18. Travaux dans ou sur des cuves et accumulateurs de matière ou en atmosphère confinée.
19. Travaux en milieu hyperbare.
20. Travaux nécessitant l'utilisation d'un appareil à laser d'une classe supérieure à la classe 3 A selon la norme NF EN 60825 ;
21. Travaux de soudage oxyacétylénique exigeant le recours à un permis de feu.